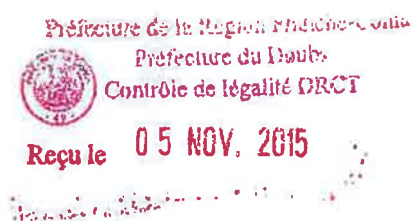


Commune de GILLEY



Plan Local d'Urbanisme **PLU**

Elaboration initiale



Eléments de Paysage Protégés

Dossier d'Approbation

43	Approuvé par le Conseil Municipal le :	22 Oct. 2015
-----------	--	--------------



Commune de GILLEY



PLAN LOCAL D'URBANISME Révision

Eléments de Paysage Protégés
au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme

43	Approbation du PLU révisé le 22 Octobre 2015	
-----------	---	--



Liste des Espaces Paysagers Protégés au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme

L'article L 123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme offre la possibilité, au travers du Plan Local d'Urbanisme, « d'identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection ».

Ce dispositif permet au Plan Local d'Urbanisme d'assurer la protection du patrimoine communal.

Les espaces protégés à Gilley correspondent à des éléments bâtis, naturels ou mixtes dignes d'intérêt, qui méritent un attention particulière.

Cette mesure de protection se justifie par une pluralité d'objectifs :

- l'importance patrimoniale considérée du point de vue historique, culturel et esthétique (source : « Le patrimoine des communes de France – Doubs » Tome II).
- la cohérence urbaine et paysagère,
- ou d'intérêts relevant de l'appartenance à un affectif collectif local.

Les éléments bâtis ou espaces de paysage protégés sont identifiés par des chiffres et localisés par les documents graphiques du PLU :




- une étoile rouge pour les éléments bâtis à protéger (Patrimoine),
- et une trame hachurée verte pour les éléments naturels à protéger (Haies, dolines).




Cette identification aux documents graphiques entraîne les conséquences juridiques suivantes :

- l'application d'un régime de déclaration préalable en cas de travaux sur un élément protégé (en application de l'article R. 421-17 du CU) ;
- et l'exigence d'un permis de démolir préalablement à la destruction d'un bâtiment protégé (en application de l'article R. 421-28 du CU).

L'identification et la localisation graphique de ces éléments sont accompagnées de prescriptions particulières (comme le permet l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme) ou de recommandations.

Et dans le cadre du contrôle de ces espaces protégés, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) émet un avis sur tous types de projets (déclaration de travaux, permis de démolir, certificat d'urbanisme ...).

Dénomination Localisation	Justifications / Recommandations	Photos
1 – Citerne publique du Lessus	<p>Cette petite construction abrite une citerne publique sur le hameau du Lessus au Nord du bourg de Gilley.</p> <p>Le volume architectural est simple, essentiellement constitué d'une charpente bois avec couverture à deux pans. Le dessin particulier de la talvane bardage est un élément distinctif assez original qui mérite d'être préservé.</p> <p>Propriété privée faisant partie du patrimoine communal.</p>	
2 – Château d'eau sur le hameau La Montagne	<p>Cette petite construction est constituée d'un simple dôme circulaire.</p> <p>Sa localisation et sa mise en situation dans le paysage rappelle les valeurs collectives de la distribution de l'eau potable.</p>	
3 – Château d'eau sur le hameau Les Seignes	<p>Idem EPP 2</p>	

<p>4 – Château d'eau sur le hameau Sous Les Clos</p>	<p>Idem EPP 2</p>	
<p>5 – Chapelle Route de Montbenoît</p>	<p>Cette petite chapelle a été construite en 1892 (pierre gravée en pignon) Un linteau daté de 1787 sur la porte d'entrée correspond à une pierre de réemploi</p>	
<p>6 – Borne de puisage manuel d'eau</p>	<p>Petit élément constitutif des espaces publics en milieu rural et urbain au début du XIX^e siècle Un peu anecdotique aujourd'hui, il rets un petit élément de belle facture et marque l'intérêt collectif de ces paysages d'eau</p>	

7 – Architecture Avenue de Lattre



Architecture intéressante en bordure de la rue



8 – Clôture en pierres levées sur le Hameau du Lessus

Traditionnelle et simple à la fois, ces éléments de clôture façonnent les paysages par l'emploi des matériaux et par le dessin de leurs mises en œuvre






<p>9 – Croix de Mission sur la D 132 E au Sud du Bourg</p>		
<p>10 – Croix de Mission sur le Lessus au Nord du Bourg</p>		




11 – Croix de Mission dans le cimetière



12 – Croix de Mission dans le cimetière

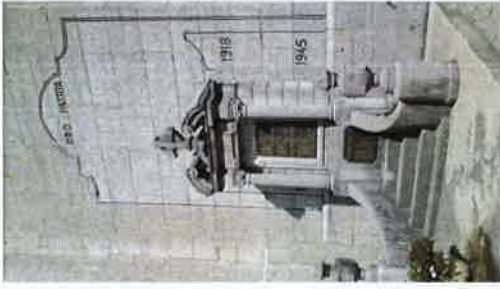


<p>13 – Petite dépendance sur le Hameau Sous Les Clos</p>	<p>Simplicité architecturale dans les volumes et l'arna talvane périphérique</p>	
<p>14 – Auge fontaine dans le village</p>	<p></p>	
<p>15 – Edifice du Garde barrière dans le Hameau des Vies de Vennes</p>	<p>Exemple des constructions traditionnelles liées aux petites voies ferrées du XIX^e siècle</p>	

<p>16 – La Gare de Gilley</p>	<p>La ligne Besançon Le Locle est mise en circulation en Mai 1885 Une seconde ligne Pontarlier Gilley est ouverte en Septembre 1888</p>	
<p>17 – L’Hôtel de la Gare</p>	<p>Composition architecturale et urbaine Mise en scène des édifices de la Gare et de l’Hôtel de part et d’autre de la Place</p>	
<p>18 – Monument du Jumelage</p>		

<p>19 – Bâtiment de La Poste</p>		
<p>20 – Fontaine lavoir abreuvoir dans le Bourg</p>	<p>Ce lavoir abreuvoir est un bel exemple de construction publique du XIX^e siècle</p>	
<p>21 – La Mairie de Gilley</p>		

22 – Le Monument aux Morts



23 – Château d'eau sur le hameau Des Vies de Vennes





Iden EPP 2

24 – Château d'eau dans le Bourg



Iden EPP 2 – Cette citerne collective participe à la constitution de l'espace public en milieu du Bourg

<p>25 – Arbre remarquable près de la Place de la Gare</p>	<p>Présence végétale et marquage de l'espace</p>	
<p>26 – Salle des Fêtes</p>	<p>Belle composition architecturale en milieu rural Façades, baies, détails de toiture</p>	

27 – Salle des Fêtes – Façade d'entrée



Architecture particulière soulignant l'identité de Gilley





28 – Salle des Fêtes – Façade latérale

Architecture particulière soulignant l'identité de Gilley



<p>29 – Tour</p>	<p>Architecture particulière soulignant l'identité de Gilley</p>	
<p>30 – Monument dans le centre du Bourg</p>	<p>Petit monument jalonnant l'Avenue Jean de Latre au Sud du Village</p>	

<p>31 – Monument sur le Hameau la Montagne</p>	<p>Ce monument impose sa présence au pied du hameau de La Montagne de Gilley</p>	
<p>Composition urbaine Eglise Mairie</p>	<p>Bel exemple de mise en scène de deux édifices laïque et religieux dans un centre Bourg</p>	

32 – Eglise

L'église Sainte Anne date de 1880
Elle possède une grande nef d'une grande simplicité, ainsi qu'un chœur polygonal éclairée par de vastes baies.

Cet édifice remplace l'église originelle construite en 1670

La façade a été rénovée en 1999



33 – Talvane Hameau du Lava

Les exemples qui suivent constituent des éléments importants de l'architecture vernaculaire, donc traditionnelle des fermes du haut Doubs

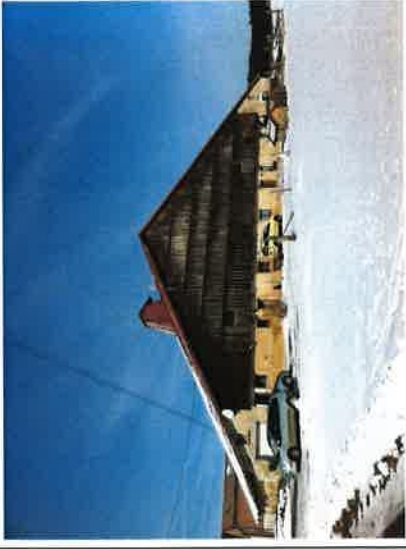
Ces bardages souvent anciens sont également un témoignage de savoir faire en matière de construction bois et leur couleur la plupart du temps gris argenté mets en avant le fait que le vieillissement du bois et sa patine peut être du plus bel effet dans les architectures et les paysages

A respecter dans les matériaux et leurs couleurs en cas de restauration, réhabilitation ou extensions



34 – Talvane Chemin des Seignes

idem



35 – Architecture vernaculaire Hameau Du Lessus



idem





36 – Architecture vernaculaire dans le Bourg

idem



<p>37 – Architecture vernaculaire Hameau Du Lessus</p>	<p>idem</p>	
<p>38 – Architecture vernaculaire Hameau de La Vie de Vennes</p>	<p>idem</p>	

<p>39 – Talvane Route d’Orchamps Vennes</p>	<p>idem</p>	
<p>40 – Le Tuyé de Papy Gaby Hameau des Cotey</p>	<p>Elément fort de la vie économique et touristique de Gilley Respect des matériaux et des couleurs en cas de restauration, réhabilitation et extensions</p>	

41 – Haies

Eléments naturels structurants du paysage
L'entretien y est autorisé, mais pas les coupes blanches et les dessouchages

